



## Projet du relogement du service courrier à Pau Orléans : **LA CAVE SE REBIFFE !**

Suite à l'implantation du Centre de Contact au 29 rue Monpezat, la partie IFU du SIE Pau Sud doit s'installer dans la partie du rez-de-chaussée du bâtiment rue d'Orléans qui abrite notamment le service mutualisé du courrier.

Par conséquent, la Direction Locale a imaginé transférer ce service du courrier au sous-sol du bâtiment, **c'est-à-dire à la cave, dans un local mal ventilé, sans ouverture décente sur la lumière du jour, au motif que ce travail ne demande pas une présence constante dans ce local !**

**Bien évidemment, ceci a été envisagé sans aucune discussion avec les agents du site !**

La CGT Finances Publiques 64 a rencontré le 6 janvier M. Cagnat pour lui demander des explications quant à ce relogement qui n'a fait l'objet d'aucune information auprès des élus en CTL ou des représentants en CHS-CT.

M. Cagnat nous a indiqué que les chefs de service avaient tous été sollicités sur ce projet **mais seulement eux...** (et il n'est même pas sûr qu'il y ait unanimité de ceux-ci sur cette organisation !)

Les agents du site se sont majoritairement et solidairement exprimés **contre** l'installation du service du courrier au sous-sol du bâtiment, qui n'est pas un lieu répondant à des conditions de travail décentes.

Ils refusent qu'un ou plusieurs agents soit obligé de travailler même de manière temporaire au sous-sol du bâtiment.

**LA CGT FINANCES PUBLIQUES 64 CONDAMNE LA PRÉCIPITATION DE LA DIRECTION ET APPORTERA TOUT SON SOUTIEN AUX ACTIONS DES AGENTS, DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE.**

**D'ORES ET DÉJÀ, ELLE DEMANDE À LA DIRECTION LOCALE DE TROUVER UNE AUTRE SOLUTION POUR RELOGER LE SERVICE DU COURRIER.**

Les co secrétaires CGT Finances Publiques 64  
Eric JUMBOU – Eric MANRY